



Rallumons les lumières, éteignez les bougies !

Retrouvez nous sur Facebook

@ : lesprofanes@gmail.com



Une nouvelle association en Moselle pour :

- ✓ défendre et promouvoir la laïcité dans l'esprit de la loi du 9 décembre 1905 portant séparation des Églises et de l'État.
- ✓ défendre et promouvoir l'école publique laïque dans l'esprit des lois scolaires (1880-1886) du ministre de l'instruction publique Jules Ferry.



Les Profanes contre la présence des élus de la République
à la messe d'installation du nouvel évêque de Metz
(dimanche 3 novembre 2013)

Le Républicain Lorrain

Publiée le 01/11/2013

Pas du goût des Profanes



Les Profanes dans les médias



Rigueur pour tous les cultes!

16 octobre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Suite à la décision de la municipalité de Metz d'attribuer un terrain public en vue d'y construire une mosquée, l'association 'Les Profanes' invitera le 31 octobre prochain les élus du Conseil municipal à refuser le vote d'approbation, afin de respecter la laïcité, pilier de notre démocratie.

Si la République assure la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes, la règle de séparation des Églises et de l'État inclut également l'interdiction de tout financement religieux. Or la municipalité, en souhaitant signer un bail emphytéotique pour un terrain de 1,2 hectare avec l'Union des Associations Cultuelles et Culturelles des Musulmans de Metz (UACM), financerait indirectement un culte religieux. Ce terrain doit être loué ou vendu au prix normal du marché.

En ces temps d'austérité, il semble que les religions bénéficient d'une exception budgétaire. 'Les Profanes' demandent à la municipalité de communiquer l'historique des sommes affectées annuellement aux cultes afin que les Messins puissent juger de l'opportunité d'un plan de rigueur.

La laïcité défigurée par l'extrême droite...

En attendant l'abrogation du Concordat, l'association invite les traditionalistes catholiques d'extrême droite qui briguent la mairie de Metz à utiliser toute l'influence dont ils jouissent auprès de l'épiscopat pour convaincre leurs coreligionnaires de partager avec l'islam les 50 millions d'euros que les cultes concordataires reçoivent annuellement de tous les contribuables français, même des athées et des agnostiques, en plus des centaines de milliers d'euros qu'ils reçoivent des collectivités territoriales.

'Les Profanes' rappellent que la laïcité est une tradition et un patrimoine national qu'on ne peut invoquer ou pas à la 'tête du croyant'.

... et trahie par les élus de la République.

L'association veut également rassembler les citoyens républicains et laïques le 3 novembre afin de dénoncer la présence des élus à la cérémonie religieuse lors de laquelle le nouvel évêque de Metz sera installé dans ses fonctions.

'Les Profanes' s'étonnent que la France soit le seul pays au monde où un chef d'État nomme des évêques (en Alsace et Moselle) après observations du Vatican. Comme si cette atteinte au principe de laïcité ne suffisait pas, un ministre de la République annonce sa venue à une cérémonie religieuse où élus de la République et représentants religieux se retrouveront en « union de prière ».



Les Profanes
devant l'Hôtel de
Ville de Metz
le soir du vote par le
Conseil municipal
de la mise à
disposition gratuite
d'un terrain pour la
construction d'une
mosquée.
(jeudi 31 octobre
2013)



A l'occasion du lancement de la charte de la laïcité (inapplicable en Moselle et en Alsace), les 'Profanes' font la promotion de la dispense des cours de religion devant une école primaire à Metz (1er octobre 2013)



Vierge honorée, Laïcité violée!

13 août 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Une fois de plus, la laïcité sera violée lors de ce 15 août dans la ville de Metz. Des élus et représentants de la République vont écouter « religieusement » la prière de l'évêque et déposer une gerbe devant la statue de la « Vierge Marie », place Saint Jacques sous prétexte de « tradition ».

Cette confusion entre le politique et le religieux ferait bondir n'importe quel citoyen soucieux des principes de notre République.

Malgré la réintégration de notre région dans la République française depuis presque un siècle, les pouvoirs temporels et spirituels ne semblent faire qu'un sur notre territoire.

Or rien ne justifie aujourd'hui la présence d'élus dans un tel rassemblement.

C'est pourquoi des citoyens de tous horizons, soucieux du respect des règles de la République seront présents pour rappeler l'importance de la séparation des Églises et de l'État le jeudi 15 août sur la place St Jacques.

Désireux de protéger la laïcité en Alsace-Moselle « Les Profanes » à la fois défenseurs et promoteurs de la laïcité seront présents à l'avenir dans notre région afin de « Rallumez les Lumières et d'éteindre les bougies » partout où cela sera nécessaire.



'Les Profanes' sur la place Saint Jacques dénoncent la présence des élus lors de la procession de la Vierge du 15 août 2013